

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt quatre**

Le : 23 mai

Le Conseil Municipal de la Commune de RILHAC-RANCON

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la salle Marie Laurencin, sous la présidence de Madame Nadine BURGAUD,  
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2024

**PRESENTS** : Madame Nadine BURGAUD, Monsieur François POIRSON, Monsieur Olivier TERRAZ, Madame Brigitte SIMONNEAU, Madame Marie-Joseph LABERGÈRE, Monsieur Julien CHALANGEAS, Madame Muriel COTTIER, Monsieur David FRETILLE, Monsieur David BARLET, Monsieur Michel BAUDU, Madame Fatima BOUKILI, Monsieur Cyrille CHAUVET, Monsieur Lakdhar ABED, Madame Aurore BOUHIER, Monsieur Arnaud BOUHIER, Madame Laurence MASSARD-TERRAZ, Monsieur Guy DESVILLES, Madame RESTOUEIX Chloé, Madame Déborah CORNILLOT, Madame Sylvie DEBIAIS, Monsieur Florent ALVAREZ, Monsieur Denis AGNESE ;

**PROCURATIONS** : Monsieur Patrice CHAUVET à Monsieur Cyrille CHAUVET, Madame Elodie HAMELIN à Monsieur François POIRSON, Monsieur Ludovic DELHOUME à Monsieur Michel BAUDU, Monsieur Jacques MIGOZZI à Madame Sylvie DEBIAIS

**ABSENTS EXCUSÉS** : Monsieur Stéphane CARILLON,

**Secrétaire de séance** : Monsieur Julien CHALANGEAS ;

**Délibération n°2024-05-10 Subvention exceptionnelle SÉNÉGAZELLE**

Par délibération n°2024-02-09 en date du 1<sup>er</sup> février 2024, l'assemblée délibérante votait à l'unanimité une subvention exceptionnelle d'un montant de 500.00€ à l'association SÉNÉGAZELLE.

Cette association est une branche de l'association Esprit Sport Limousin et de ce fait ne possède pas de compte bancaire propre.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser le versement de cette subvention exceptionnelle sur le compte bancaire de l'association Esprit Sport Limousin.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal autorisent à l'**unanimité** le versement de cette subvention exceptionnelle sur le compte bancaire de l'association Esprit Sport Limousin.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS  
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Pour copie conforme le 24 mai 2024.

Affiché / Notifié le 24 avril 2024

Certifié exécutoire le 24 avril 2024

LE MAIRE,

NADINE BURGAUD

Effectif légal : 27

Nombre de  
Conseillers en  
exercice : 27

Votants : 26

Présents : 22